

African Trade Agenda

Third World Network-Africa

Volume 3 Numéro 1

Mai 2009

Chers amis,

Nous avons le plaisir de reprendre la publication de **cette** revue. Nous espérons continuer à vous mettre à jour à point nommé et à présenter des analyses pertinentes sur les questions relatives au commerce et au développement suivant une perspective africaine. Merci de votre encouragement et appui continu.

Dans ce numéro

Les retombées des négociations APE

L'Afrique au bord de la désintégration pages 1-4

SYMPOSIUM PUBLIC DE LA CNUCED:

Régionalisme – la stratégie de sortie des crises mondiales pour les pays du Sud
pages 4-6

Mise à jour régionale sur les APE
pages 6-9

Dossier de Plaidoyer
pages 9-11

Chronique -Afrique
pages 12-14

Nouvelles en bref
pages 14-15

Tableau d'Annonces
page 16

LES RETOMBÉES DES NEGOCIATIONS APE

L'Afrique au bord de la désintégration

Par Tetteh Hormeku, TWN-Africa

Les pressions dans le cadre des négociations des Accords de Partenariat Economique avec l'UE, au cours des deux dernières semaines, ont poussé deux autres groupements régionaux économiques au bord de la désintégration. Ces derniers s'ajoutent à deux autres régions qui subissent déjà des tensions depuis le début de 2008.

Le 4 juin 2008, l'UE a signé à Bruxelles un accord de partenariat économique intérimaire avec le Botswana, le Lesotho, le Mozambique et le Swaziland contre le gré de l'Angola, de la Namibie et de l'Afrique du Sud. Ces accords ont rendu imminente l'effondrement acrimonieux de la plus vieille union douanière de l'Afrique, l'Union douanière de l'Afrique Australe (SACU).

Cette possibilité remet également en cause la fusion, prévue pour l'année prochaine, de la SACU et du Marché commun de l'Afrique de l'Est et du Sud (COMESA) en une seule union douanière sous la Communauté pour le développement de l'Afrique australe (SADC).

Pour sa part, la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) fait face à une perspective peu souhaitable qu'un état membre clé, le Ghana, succombe aux pressions de rompre les rangs avec les autres pays pour conclure un accord de partenariat avec l'Union Européenne. Le groupement sous régional a conclu en mai 2009 que, compte tenu de ses désaccords avec l'UE, il serait difficile de se conformer à la date butoir de juin 2009 pour la signature d'un APE complet.

Après la signature d'un accord individuel similaire entre la Côte d'Ivoire et l'UE, une décision du Ghana de signer son propre APE avec l'UE mettra en péril la tentative de la région de conclure avec l'UE un accord commun qui répond aux divers niveaux et besoins de développement des pays de la région. Comme le Président de la Commission de la CEDEAO met en garde, l'Afrique de l'Ouest subira des effets néfastes si les pays n'arrivent pas à conclure un accord commun. « Notre région aura avec l'Union Européenne divers accords qui auront un effet défavorable sur notre processus d'intégration régionale », a-t-il déclaré.

Cependant la décision prise le 8 juin par le Marché commun de l'Afrique de l'Est et du Sud (COMESA) d'adopter un tarif externe commun risque de faire ressortir les contradictions générées par les groupuscules issus de l'effondrement de la communauté dans le cadre des négociations APE. Chacun de ces groupuscules est en train de négocier ses propres arrangements tarifaires avec l'UE. Les experts estiment que cette situation conduira aux tensions dues aux recettes tarifaires parmi les pays membres tout comme celles qui ont explosé actuellement au sein de la SACU.

Et en Afrique Centrale, il existe toujours des ressentiments suite à l'échec de la tentative du Cameroun d'imposer son accord bilatéral de partenariat économique intérimaire au reste de la région.

En un mot, dans toutes les communautés économiques régionales qui devraient servir de composantes de l'intégration économique de l'Afrique, le potentiel destructif des APE se matérialise à une allure effrayante. Toutes ces évolutions sont loin des déclarations nobles avec lesquelles toutes les parties ont lancé les négociations en 2000 tout en prétendant que les APE serviraient d'instrument d'approfondissement de l'intégration régionale de l'Afrique.

En réaction à la signature de l'accord intérimaire signé par les 4 pays de l'Afrique australe le 4 juin, l'Afrique du Sud a déclaré qu'il renforcerait les contrôles à ses frontières avec le Botswana, le Lesotho et le Swaziland (qui ensemble avec l'Afrique du Sud constituent la SACU). Le pays a également soulevé la question de la nécessité de réexaminer la distribution des recettes douanières communes parmi les pays membres.

Les actions de l'Afrique du Sud sont légitimes suivant les règles de la SACU qui interdisent aux membres de conclure de nouveaux accords commerciaux avec des tierces parties sans l'approbation des autres membres.

Le Ministre du Commerce de l'Afrique du Sud, Rob Davis, a déclaré que le renforcement du contrôle aux frontières était nécessaire pour empêcher les produits européens qui bénéficient des tarifs bas dans les pays signataires de pénétrer le marché sud africain en raison du régime de la SACU.

Le Ministre a particulièrement exprimé sa préoccupation au sujet du secteur des textiles, que le pays tient à protéger. A ce niveau, les changements dans les règles d'origine peuvent, selon le ministre, permettre aux produits européens de pénétrer le marché sud africain sans subir d'autre transformation que l'ajout des boutons ou le changement d'étiquette. « Nous n'allons pas autoriser leur entrée sur le marché sud africain même si cela implique que nous devons introduire des contrôles aux frontières avec le Lesotho, le Swaziland et que ces derniers doivent faire de même, tant mieux, aurait déclaré le ministre.

L'examen de la distribution des recettes douanière serait nécessaire parce que les pays qui ont signé l'accord intérimaire permettront l'entrée des produits

dans la communauté à des taux douanier plus bas, réduisant ainsi leur contribution au pool de recette douanière. Cela affectera de manière logique leur part du pool des recettes.

La réduction des recettes peut ravager les trésors des pays concernés. 60% des revenus publics du Lesotho proviennent du partage des recettes au niveau de la SACU alors que le Swaziland en tire 70%. Compenser ces pertes à travers des impositions peut aboutir au doublement du taux de la TVA et au triplement des impôts sur les sociétés.

Même pour le Botswana qui est relativement prospère le tiers de ces recettes provient des transferts douaniers. Le diamant dont dépend fortement le pays est également touché par la crise mondiale. Le 3 juin, la Banque Africaine pour le Développement a octroyé son plus grand prêt au Botswana, soit une somme de 1,5 milliard de dollars pour permettre au pays de faire face à la crise financière. Le pays peut toujours tenir des discussions avec la Banque mondiale pour un appui similaire.

Evidemment, pour ces pays, la signature de l'APEI prend des dimensions de crise.

Les autres membres de la SACU (l'Afrique du Sud et la Namibie) ensemble avec l'Angola (l'autre membre de la configuration de l'Afrique australe négociant l'APE avec l'UE) ont refusé de signer l'accord intérimaire avec l'Union Européenne parce cette dernière ne voulait pas y intégrer un mémorandum d'entente concluent entre les deux parties comme une composante obligatoire de l'accord.

Bien qu'elle emprunte une voie différente, la CEDEAO semble aller dans le même sens que la SACU.

L'ensemble de la région de la CEDEAO est empêtrée dans un désaccord avec l'UE au sujet des éléments fondamentaux de l'APE. Parmi ces divergences clés figurent le pourcentage des produits européens que la région est prête à admettre en franchise et la période sur laquelle cette libéralisation doit prendre effet. Si l'UE exige que 80% de ses produits soit admis en franchise sur une période de 15 ans, l'Afrique de l'Ouest insiste sur 60% sur une période de 25 ans.

D'autres points de conflit ont trait à la clause de la Nation la Plus Favorisée suivant laquelle l'UE exige qu'elle doit bénéficier automatiquement de tout traitement favorable que la région accordera ultérieurement à d'autres économies majeures ainsi

que la manière dont les questions telles que les services, l'investissement et la propriété intellectuelle seront abordées.

Le désaccord fondamental de la région avec l'UE à propos de ces questions a été affirmé lors de la réunion du Comité Ministériel de Suivi tenue du 12 au 16 mai à Abuja au Nigeria et qui a conclu que la date butoir de juin n'était pas réaliste.

La revendication de la libéralisation des tarifs à 60% par la région vise à répondre aux besoins des pays aussi divers comme la Gambie et le Nigeria. Pour la petite Gambie qui dépend fortement des recettes d'importation et n'a qu'une faible capacité d'exportation, l'envergure de la libéralisation des tarifs est très critique car la conséquence sera une réduction unilatérale de ses recettes sans des gains sous forme d'exportation.

Le Nigeria représente environ 60% du marché de la région ainsi que sa capacité et son potentiel de production industrielle, cependant, en dehors des produits pétroliers, il n'exporte pas assez vers l'UE. Le pays cherche donc à empêcher que son territoire ne devienne un lieu de dumping des produits européens moins chers avec des conséquences néfastes sur son secteur manufacturier et son avenir.

Le maintien de l'équilibre régional est sous pression depuis qu'en décembre 2007, suite à ce que les observateurs qualifient de pressions excessives et illégitimes de la part de l'UE, la Côte d'Ivoire et le Ghana ont paraphé un APE intérimaire avec l'UE. Les dispositions de ces accords sont contraires à la position commune de l'Afrique de l'Ouest. Les deux accords ont prévu une libéralisation des tarifs à 80% sur une période de 15 ans. L'accord a également entériné d'autres revendications controversées de l'UE telles que la clause de la NPF et les droits d'exportation.

Les deux pays s'attendaient à ce que la conclusion d'un accord entre la CEDEAO et l'UE leur permette d'alléger quelques-unes des conditions pénibles de leurs accords intérimaires, en particulier dans le cas du Ghana qui, contrairement à la Côte d'Ivoire n'a pas encore signé l'accord intérimaire paraphé en 2007. Les perspectives d'un meilleur accord avec la CEDEAO a permis au nouveau gouvernement d'éviter la signature et la mise en œuvre de l'accord convenu par l'ancien régime dont les conditions sont en contradiction avec les options de politique pour lesquels il a été élu. Le nouveau régime fait face à des pressions croissantes de

l'UE depuis qu'il a pris le pouvoir en janvier pour signer l'accord intérimaire. La non-conformité à la date butoir de juin pour la signature d'un accord par l'ensemble de la CEDEAO pourrait rehausser la probabilité que le Ghana à succombe aux pressions de l'UE.

Un tel développement va compromettre les efforts consentis jusque là par la Commission de la CEDEAO et le pays membres clés comme le Nigeria et le Sénégal pour réconcilier les pressions sur la Côte d'Ivoire et le Ghana dans une perspective collective régionale.

Par ailleurs, si le Ghana succombe, puis avec la Côte d'Ivoire qui a déjà signé son APE intérimaire, la seconde et la troisième économie les plus grandes de la région seront ouvertes à l'afflux des produits européens en franchise. La préoccupation du Nigeria à propos des effets des produits européens sur son marché internes va inévitablement s'accroître. Les experts s'inquiètent que le Nigeria va recourir à la pratique qu'elle a utilisée dans le passé, à savoir, la restriction de l'entrée de quelques marchandises sur son marché dans une tentative d'endiguer l'afflux des produits européens moins chers. La dernière fois qu'il a appliqué des mesures similaires, les fabricants ghanéens ont été durement touchés. En fait, suivant quelques estimations, plus des deux tiers des emplois dans le secteur manufacturier au Ghana se retrouvent dans les entreprises dont le Nigeria constitue le principal marché d'exportation.

De plus, les régimes différentiels entre l'UE et le Ghana, l'UE et la Côte d'Ivoire et entre l'UE et les autres pays de la CEDEAO est une source de complication excessive et de danger à l'application du tarif externe commun de la CEDEAO qui vient d'être adopté, surtout pour ce qui concerne le partage des revenus et la question de l'appui équitable en faveur des économies vulnérables dans la zone.

La COMESA se retrouve dans une situation similaire mais plus avancée. La région vient d'adopter un tarif externe commun. Cependant, compte tenu de l'APE intérimaire, les pays membres sont divisés en deux groupes, la CAE et l'AfOA et chacun de ces groupes a un arrangement tarifaire différent avec l'UE.

Pour les deux régions, l'acrimonie émergeante au sein de la SACU à propos des recettes tarifaires et leur partage peut présager leur désintégration future.

La possibilité d'un tel avenir est en soi la preuve que le coût très élevé de la pression qu'exerce l'UE pour

signer les APE à tout prix, est le sort de l'Afrique, de ses pays et populations ainsi que leurs besoins collectifs et individuels.

Le Ministre de l'Industrie de la Namibie, Hage Geingob a parlé au nom des populations lorsqu'il a dénoncé les méthodes et approches de l'UE qui ont poussé le Botswana, le Lesotho, le Mozambique et le Swaziland à rompre les rangs avec le reste de la SACU. « Nous sommes petits, mais toujours est-il que nous sommes un état souverain. Vous ne pouvez pas fumer

du cigare dans vos salles du conseil à Bruxelles et nous passer au bulldozer.

Par contre, selon le Commissaire au Commerce de l'UE, la Baronne Ashton, l'accord qui a été conclu grâce à la division d'un groupement jadis solide en deux était une « vote de confiance au processus que nous avons lancé pour forger des liens économiques formidables et durables ». Tout ceci dans le but d'aboutir à un accord favorable à l'UE.

Réalisé avec les rapports de IPS du 4, 5 et 8 juin.

SYMPOSIUM PUBLIC DE LA CNUCED

Régionalisme – la stratégie de sortie des crises mondiales pour les pays du Sud

Par Gyekye Tanoh, TWN-Africa

Le Secrétaire général de la CNUCED, le Dr Supachai Panitchpakdi a mis un accent particulier sur la régionalisation dans l'hémisphère sud comme une priorité primordiale dans la recherche de solution à la crise mondiale actuelle.

Prenant la parole lors du premier symposium public de la CNUCED tenu les 18 et 19 mai 2009 sur : « La crise économique mondiale et le développement – la voie à suivre », Supachai a mis en relief les initiatives régionales relatives à l'intégration du commerce régionale en Amérique Latine et l'intégration financière en Asie.

Il a déclaré que : « Je ne peux trop insister sur la nécessité des activités régionales en ce moment. J'aimerais certainement accorder une plus grande importance aux initiatives régionales d'intégration et non aux zones de libre-échange. Une intégration plus profonde sur le plan régional, y compris l'intégration financière, les systèmes locaux de paiement, la mise en commun des réserves et le système d'échange parmi les banques centrales sont tous des aspects importants des

mesures d'intégration financière régionales. Davantage de ces mesures sont requises ».

Supachai a mis les pays en développement en garde contre une dépendance excessive des réponses mondiales telles que celles qui sont proposées et en cours de mise en œuvre par les G20 et le FMI, tout en rappelant que « ayant connu des crises passées en Asie, je sais à quel point l'enthousiasme peut être maintenu sur le plan mondial - pas longtemps ! »

Les points de vue du Secrétaire général qui étaient au centre des discussions sur la « stratégie de sortie » de la crise mondiale étaient en accord avec le consensus prédominant parmi les 360 représentants de la société civile, du secteur privé, des universités, des députés venant de tous les continents ainsi que ceux des états membres de l'ONU et des organismes clés onusiens qui ont participé à la conférence.

L'accent qui a été mis sur le régionalisme par la conférence était explicitement et clairement distinct des processus tels que les zones de libre-échange qui prévoient des arrangements régionaux qui lient tout simplement les économies et les marchés régionaux comme des espaces pour la mondialisation des

marchés libres et des politiques et pratiques néolibérales incontestées.

C'était également une rupture significative par rapport aux appels sans réserve à l'achèvement du cycle de Doha de l'OMC et au refrain contre le « protectionnisme » non différencié par tous les pays – du Nord et du Sud – qui était l'un de résultats du sommet des G20 tenu en avril à Londres, des réunions de printemps du FMI et de la Banque mondiale tenues à Washington le mois dernier et repris par le Comité des Dix Ministres Africains des Finances et des Gouverneurs de Banque Centrale mis sur pied pour diriger la réponse de l'Afrique à la crise mondiale. Le Comité africain a aussi entériné la libéralisation financière.

Cependant, le forum de la CNUCED a plutôt attiré l'attention sur les menaces que posent les négociations de l'OMC sur les services financiers à la capacité des pays en développement à répondre ainsi qu'à sortir des crises et a suggéré la suspension et l'inversion de l'agenda actuel de l'AGCS.

En donnant beaucoup plus de détails, d'autres orateurs ont fait remarquer que les ALE comme l'Accord de Partenariat Economique entre l'UE et les pays andins interdit à ces derniers de créer des banques de microcrédit. Par contre, les banques européennes qui exercent leurs activités dans les régions sont dispensées des obligations relatives à la création de succursales qui exige des seuils d'investissement, de capitaux propres et de passifs ainsi que d'autres critères de performance pour rendre leur opérations complémentaires à la politique financière des pays andins. Plutôt, suivant l'APE, les banques de l'UE n'ont pas besoins de prendre d'autres engagements en dehors de la création d'une « succursale avec un minimum strict de personnel avec peu d'engagement local et une réglementation, ce qui rappelle le type de libéralisation qui a permis à la succursale de Lehman Brothers à Londres d'exporter tout son capital aux Etats-Unis, lorsqu'elle était sur le point déclarer faillite le 14 septembre 2008.

L'Afrique et d'autres régions en développement subissent des rapatriements et des retraits des ressources financières des banques occidentales vers les pays d'origine. Compte tenu de ces revers et des pertes de flux financiers ensemble avec la perte des recettes commerciales, l'ensemble des pays en développement risque de perdre plus de 2 trillions de dollars cette année.

La conférence a convenu que les politiques vraiment appropriées doivent reposer sur une plus grande marge de manœuvre pour les interventions de politique publiques, la médiation et la coordination transversale – allant de la réforme du secteur financier en passant par le développement des institutions financières et de politique aux contrôles et à la coordination des capitaux en vue de stabiliser les taux de change et de rationaliser l'accumulation des réserves en devise afin de les utiliser pour répondre aux besoins fiscaux et d'investissement des pays en développement. Une autre exigence est la suppression des conditionnalités liées aux prêts du FMI et la refonte de leurs politiques monétaires et budgétaires procycliques.

Les initiatives régionales et nationales doivent être complétées par une réforme approfondie des institutions financières et des circuits financiers en vue d'accorder à ces pays une plus grande importance et de l'espace d'autonomie. En guise de premier pas, il doit avoir un moratoire sur le paiement des dettes externes par les pays en développement. Dr supachai a affirmé que « cette mesure est non seulement nécessaire mais obligatoire ».

Demba Dembele, un militant de la Société Civile venant de l'Afrique a revendiqué une annulation totale des dettes de l'Afrique et des PMA, une revendication qui a été soutenue par de nombreux participants.

Pedro Paez, membre de la Commission Stiglitz et ancien ministre de la coordination économique de l'Equateur a souligné que les dispositions relatives à la libéralisation réciproque et au traitement national prévu dans les ALE/APE constituent en fait une discrimination active contre les acteurs de l'économie locale et des entités du sud non seulement dans le secteur financier et d'autres services mais aussi au niveau du marché des marchandises, en citant l'impact inégal de la crise alimentaire sur le secteur agricole des pays en développement et leur sécurité alimentaire comme une preuve incontestable.

« Les questions relatives au commerce telles que les règles d'investissement et de marché public dans les ALE mettent en péril tous les fondements éventuels pour la stabilisation automatique de la balance des paiements des pays en développement. Ces distorsions représentent ce qu'on entend par « libre-échange » aujourd'hui. A cet égard, l'avenir des relations Nord-Sud est insoutenable », a-t-il ajouté.

La société civile africaine, représentée par le Réseau d'Afrique sur le Commerce (ATN), a lancé un appel à l'arrêt des Accords de Partenariat Economique entre

l'UE et l'ACP et s'est joint à la conférence pour souligner la réorientation du commerce nord-sud en fonction des principes de la « non réciprocity et l'accès préférentiel au marché pour les PMA et d'autres pays en développement ». Le forum a remis en cause « la sagesse dans l'intégration sans réglementation dans le système économique et financier mondial » étant donné l'inégalité et le déséquilibre ainsi que la vulnérabilité marquée des pays et des régions en développement qui sont les plus ouverts et dépendants de commerce extérieur et de l'investissement étranger direct (IED), recherché dans le cadre « d'une course vers l'abîme ».

Pour l'Afrique, la dépendance excessive du commerce extérieur, et en particulier d'un panier restreint de produits de base et d'un éventail étroit de marché externe, comme l'UE, a entraîné l'effondrement de 40% du commerce de l'Afrique. Selon la Banque Africaine de Développement, cela se traduit par une perte des recettes d'exportation estimée à 251 milliards de dollars en 2009 qui passeront à 277 milliard en 2010. Les revenus des gouvernements africains vont subir une baisse de 18,6 milliards d'impôt sur le commerce cette année tout court.

Selon les prévisions, 28 millions d'emplois dans le secteur formel seront perdus sur le continent pendant la crise actuelle et 127 millions de personnes supplémentaires deviendront absolument pauvres en plus des dix millions d'Africains qui se retrouvent dans cette situation à cause de la crise alimentaire de 2008 et des centaines de millions qui vivent déjà avec moins

d'un dollar par jour vont subir une détérioration de leur revenu et de leur niveau de vie. La situation des femmes ainsi que celles des groupes vulnérables tels que les pauvres urbains pris au piège dans le secteur informel, les populations paysannes rurales et les jeunes, est particulièrement urgent et doit devenir non seulement le centre d'intérêt principal pour les réponses à la crise mais aussi le point de référence des réformes et transformation systémique à long terme pour le développement durable.

Dans son discours de clôture, Supachai est revenu sur ces thèmes de manière plus énergique. Il a mis en garde que les principales solutions à la crise venant des pays de l'OCDE et des IFI ne sont destinées qu'au rétablissement des équilibres au Nord en créant beaucoup plus de déséquilibres pour le Sud en faisant allusion aux nouveaux déséquilibres dans l'approvisionnement des denrées alimentaires et de l'énergie en autres. Il a rappelé que après la crise financière en Asie (1997/1998), les choses se sont poursuivies comme d'habitude et « voici où nous en sommes douze ans plus tard, nous faisons face à des récessions sans précédent car ce cycle de l'essor et de la faillite est une caractéristique du marché ».

Pour conclure, il a lancé un appel à un changement profond axé sur le travail au niveau des régions et sur la priorisation des éléments de redistribution, y compris les filets de sécurité qui manquaient durant et après la crise asiatique des années 90.

Négociations APE

MISE A JOUR REGIONALE

Par Christabel Phiri, TWN-Africa

AFRIQUE CENTRALE

Les pays de l'Afrique Centrale qui négocient un Accord de Partenariat Economique avec l'UE sont notamment le Cameroun, la République Centrafricaine, le Tchad, le Congo, la République Démocratique du Congo, la Guinée équatoriale, le Gabon et Sao Tome & Principe. En 2007, le Cameroun a paraphé un APE intérimaire et l'a signé en 2008 bien que les autres pays ont

continué à avoir accès au marché de l'UE grâce à l'initiative de Tous Sauf les Armes destiné au Pays les moins avancés et au Système Généralisé des Préférences de l'UE pour les pays en développement. L'APE intérimaire signé par le Cameroun couvre le commerce des marchandises, la coopération pour le développement, les règles d'origine et l'engagement à négocier les domaines liés au commerce. Le texte sur

le commerce des marchandises renferme encore des points de divergence tels que les droits d'exportation, les prélèvements régionaux et la clause de la NPF. L'Afrique Centrale a présenté une offre commune d'accès au marché commun pour les marchandises qui sert de base aux négociations ainsi que son propre projet de texte sur la coopération pour le développement.

Les négociations sur les dispositions relatives à la coopération pour le développement sont en cours. Il y a toujours des divergences entre les attentes de la région de l'Afrique centrale et les liens possibles avec les instruments existant de coopération pour le développement de la Communauté Européenne et des Etats Membres de l'UE, y compris l'Aide pour le commerce dont relève les mesures d'appui de l'UE aux APE.

AFRIQUE ORIENTALE ET AUSTRALE (AfOA)

La configuration de l'AfOA qui négocie l'APE avec l'Union Européenne comprenait au départ 15 pays avant que 4 pays ne se retirent pour former la configuration de la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE). Les onze pays restants qui négocient sous la configuration de l'AfOA sont notamment le Madagascar, les Iles Comores, l'Ethiopie, la Zambie, le Zimbabwe, l'Ile Maurice, le Malawi, le Djibouti, les Iles Seychelles, le Soudan et l'Erythrée.

Six pays, à savoir, les Iles Comores, l'Ile Maurice, le Madagascar, les Iles Seychelles, la Zambie et le Zimbabwe ont paraphé un APE intérimaire avec l'UE. Les autres n'ont pas un APE intérimaire mais en tant que PMA, ils bénéficient de l'initiative de « tout sauf les armes ». (En effet, avec les 15 pays qui ont commencé les négociations avec l'UE en tant que membres de l'AfOA, sont actuellement divisés en trois différents groupes).

Les dispositions des accords intérimaires portent sur l'accès au marché, la pêche, les règles d'origine, le développement, la défense du commerce et le mécanisme de règlement des différends.

Les négociations sur l'APE complet se poursuivent depuis 2008 et se focalisent sur les questions relatives au commerce, la concurrence, la propriété intellectuelle, l'investissement, le marché public et le développement durable. Il existe des questions controversées dans les APEI qui font toujours l'objet de discussion entre l'AfOA et l'Union Européenne. L'AfOA revendique la révision des articles sur les restrictions quantitatives, les droits d'exportation, la

clause de statu quo et la protection des futures industries naissantes ainsi que les règles d'origine et sur l'aspect de la cumulation avec tous les Etats ACP.

Un autre domaine de controverse a trait à la clause de sauvegarde spéciale pour les produits agricoles ; l'AfOA a proposé des mécanismes automatiques fondés sur les prix et des volumes déclencheurs pour répondre aux fluctuations des prix et l'augmentation brusque des importations. Concernant presque tout le Commerce, la CE a insisté que 20% d'exclusion suffit pour protéger les secteurs sensibles dans les Etats de l'AfOA. L'AfOA a réitéré que les besoins spécifiques des PMA doivent être pris en compte dans les négociations.

Concernant les négociations sur les services, un texte conjoint a été présenté et les discussions sont en cours. L'AfOA accorde une importance à la reconnaissance mutuelle, au mode 4 et aux questions de mobilité temporaire de la main d'œuvre (mode 4 renforcé) et a refusé de négocier les investissements dans les services.

Concernant la transparence dans les marchés public, l'AfOA a fait comprendre à la CE qu'elle ne prendra aucun engagement alors que la CE a souligné qu'elle recherche des règles concrètes sur la transparence. Par ailleurs, les négociations et les échanges de points de vue sur les questions relatives au commerce, la propriété intellectuelle, le développement durable, l'investissement et la concurrence sont en cours.

L'AfOA a confirmé sa décision d'abriter la signature de l'APEI en Ile Maurice ; la date de la signature sera déterminée lors de la réunion du Conseil de l'AfOA prévue pour le 4 juin 2009.

COMMUNAUTE DE L'AFRIQUE DE L'EST (CAE)

Le groupe de la CAE, composé de l'Ouganda, du Kenya, du Rwanda, du Burundi et de la Tanzanie, a paraphé l'accord intérimaire en 2007. Cet accord intérimaire couvre le commerce des marchandises et la pêche. Les deux parties se sont engagées à poursuivre les négociations sur les services, l'investissement, l'agriculture, les règles d'origine, les normes sanitaires et phytosanitaires, les barrières techniques au commerce, les douanes et la facilitation du commerce et d'autres règles connexes en vue de la signature d'un APE complet.

Au cours des 25 prochaines années la CAE va libéraliser 82,6% des importations provenant de l'UE, (65% d'ici 2010, 80% d'ici 2023 et le reste d'ici 2033). L'accord intérimaire de la CAE et le seul APEI qui préserve le droit de la CAE de continuer à prélever les droits d'exportation existants.

La CAE a lancé les négociations sur l'APE complet et compte les conclure d'ici juillet 2009. Les négociations portent sur les services, l'investissement, la concurrence, le développement, les droits de propriété intellectuelle et la transparence dans les marchés publics.

COMMUNAUTE ECONOMIQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE DE L'OUEST (CEDEAO)

La région de la CEDEAO et la Mauritanie négocient un APE avec l'UE. La région de la CEDEAO regroupe les pays suivants : le Bénin, le Burkina, le Cap Vert, la Gambie, la Guinée, la Guinée Bissau, la Côte d'Ivoire, le Liberia, le Mali, le Niger, le Nigeria, le Sénégal, la Sierra Leone et le Togo. En 2007, deux pays notamment le Ghana et la Côte d'Ivoire ont paraphé un accord intérimaire. La Côte d'Ivoire a signé l'accord en 2008. Le Ghana n'a pas encore signé son accord « de fer de lance » et subit une pression intense de le faire. L'APE régional complet remplacera ces deux accords.

Les accords intérimaires du Ghana et de la Côte d'Ivoire couvrent le commerce des marchandises, la coopération pour le développement, la défense du commerce, les barrières techniques au commerce, la facilitation du commerce et le règlement des différends.

La région de l'Afrique de l'Ouest est en train de préparer une offre commune d'accès au marché pour les marchandises et le projet de texte sur les services et la coopération pour le développement. Les négociations sur les règles d'origine sont également en cours. Les négociateurs de la CEDEAO recherchent des simplifications qui permettront à l'Afrique de l'Ouest de se développer comme « une transformation simple des produits textiles (prévus dans la régulation 1528/2001 du Conseil.

Les négociations sur d'autres questions relatives au commerce ou à la protection du consommateur avance au ralenti. La CEDEAO est toujours opposée à l'inclusion des chapitres sur les questions sociales, l'environnement et le marché public.

Lors de la récente réunion du Comité Ministériel de Suivi, les responsables de la CEDEAO ont exigé que l'UE présente un plan de financement des projets de développement avant la signature de l'accord. Les questions en suspens sont notamment la suppression du prélèvement communautaire de 5% que revendique l'UE mais qui garantit la survie de la CEDEAO. L'UE

insiste également que la clause de la Nation la Plus Favorisée (NPF) formulée par la CEDEAO va à l'encontre de l'esprit de l'APE.

La région de la CEDEAO exige également un engagement sans équivoque des Etats membres de l'UE à contribuer au financement des programmes de développement en vue d'alléger l'impact de l'accord sur la sous régions. Le comité a également proposé que les contributions au Programme de l'APE pour le Développement (PAPED) soient « adéquates et accessibles » au delà des engagements pris au niveau du Fonds Européens pour le Développement (FED). Les ministres du commerce et des finances de la CEDEAO ont aussi lancé un appel à la « mobilisation rapide des ressources pour la mise en œuvre des programmes prioritaires qui vont améliorer la compétitivité de l'économie sous régionale au fur et à mesure qu'elle s'ouvre aux produits européens.

Concernant la libéralisation, 60% seulement de l'économie régionale sera touchée pendant la période transitoire de 25 à 30 ans précédée d'une période moratoire de sept ans. Ils ont également invité la Commission de la CEDEAO à lier l'accès au marché à l'engagement de la CE à financer les projets de développement. La conclusion de l'APE complet est reportée à octobre 2009.

COMMUNAUTE DE L'AFRIQUE DU SUD POUR LE DEVELOPPEMENT (SADC)

La SADC regroupe 7 Etats membres sur les 15 qui négocient l'APE avec l'UE. Les sept pays sont notamment le Mozambique, l'Angola, le Swaziland, la Namibie, le Botswana et le Lesotho. Cinq parmi ces pays, à savoir : le Botswana, le Lesotho, la Namibie, le Swaziland, et le Mozambique ont paraphé un accord intérimaire avec l'UE. Cet accord prévoit des dispositions sur l'accès au marché, l'engagement à poursuivre les négociations de l'APE complet et un chapitre sur le développement.

L'accès au marché européen pour les Etats membres de la SADC qui ont paraphé un APEI a été accordé dans le cadre d'un Règlement sur l'Accès au Marché du Conseil de l'UE qui a été adopté le 20 décembre 2007. Ce règlement permet à ces pays de jouir des préférences comme une mesure intérimaire en attendant l'entrée en vigueur de l'APEI. L'Angola et l'Afrique du Sud n'ont pas paraphé l'APEI et continuent de bénéficier des préférences de l'UE sous l'initiative de « tout sauf les armes » et l'Accord sur le

Commerce, le Développement et la Coopération (TDCA) entre l'Afrique du Sud et l'UE.

Après avoir paraphé l'APEI en 2007, les pays membres de la SADC qui ont adhéré à l'APEI faisaient face à des défis quant aux prochaines étapes de la signature et de la mise en œuvre de l'Accord Intérimaire. En fait, le Botswana, le Lesotho, la Namibie et le Swaziland (BLNS) en tant que membres sud-africains de la SACU étaient obligés de trouver les moyens de mettre en œuvre l'APEI intérimaire sans l'Afrique du Sud, le membre restant de la SACU, de manière à ne pas compromettre l'intégrité de l'union douanière.

Bien qu'il soit possible au BLNS de mettre en œuvre l'APEI sans l'Afrique du Sud, la nécessité de préserver la cohésion des pays de la SADC qui ont adhéré à l'APEI s'avère impérative. Ces pays ont plutôt choisi de rechercher une solution qui va assurer un résultat cohérent sur le plan régional et qui prendra en compte tous les Etats de la SADC qui ont adhéré à l'APEI

comme un moyen de faire avancer le processus de l'APEI. Cet accord sur la voie à suivre est fondé sur le fait que l'accès au marché existant pour les pays qui ont paraphé l'APEI intérimaire ne doit pas être compromis. Il existe toujours des questions en suspens au niveau de l'APEI entre la SADC et l'UE, notamment les droits d'exportation, les restrictions quantitatives, la sécurité alimentaire, la protection des industries naissantes, la libre circulation des biens, la clause de la nation la plus favorisée et la définition des parties. L'Angola, la Namibie et l'Afrique du Sud (ANSA) ont exprimé des préoccupations au sujet de quelques dispositions de l'APEI.

Malgré ces divergences et préoccupations à propos de l'APEI, quatre pays de la région de la SADC, Botswana, Lesotho, Swaziland et Mozambique ont signé l'APEI intérimaire le 1er juin 2008. L'Angola, l'Afrique du Sud et la Namibie ont choisi de ne pas signer l'APEI.

Dossier de plaidoyer

((Déclarations des organisations de la société civile sur les questions brûlantes qui préoccupent l'Afrique)

I

COSATU LANCE UN APPEL AU REJET DE L'ACCORD DE PARTENARIAT ECONOMIQUE INTERIMAIRE ENTRE L'UE ET LA SADC

30 AVRIL, 2009

Le Congrès des Syndicats de l'Afrique félicite le gouvernement sud-africain pour avoir refusé de signer l'Accord de Partenariat Economique Intérimaire SADC-EU destiné à la création d'une zone de libre-échange entre les membres de la SADC et l'UE. COSATU invite également la Namibie qui hésite de suivre leur exemple et de refuser de signer. Toutefois, la fédération dénonce les gouvernements du Botswana, du Lesotho du Swaziland et du Mozambique pour avoir succombé à la pression de l'UE et signé un accord qui est complètement préjudiciable aux populations des ces pays très appauvris.

L'objectif de l'APEI est soi disant de créer un cadre juridique pour les relations commerciales entre la SADC et l'UE à cause de la fin en 2001 des préférences de l'Accord de Cotonou qui sont en contravention avec les règles de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) car il prévoit des préférences aux pays africains et non à tous les pays membres de l'OMC. L'urgence de cet accord serait due à la nécessité de créer de la certitude parmi les investisseurs et d'éviter tout litige à l'OMC. Toutefois, l'objectif caché de cet accord est d'ouvrir les marchés de la SADC à la concurrence étrangère alors que les pays de la SADC, y compris l'Afrique du Sud ne sont pas prêts à faire concurrence sur le même pied d'égalité avec les industries étrangères.

Les principales préoccupations du COSATU au sujet de l'APEI EU-SADC sont :

- L'enracinement du cadre de politique macroéconomique néolibéral qui mine les droits des travailleurs et des pauvres;
- La fragmentation des efforts destinés à l'intégration régionale et continentale;
- Les effets destructifs sur la SACU
- La suppression de l'espace de politique qui permet au pays de poursuivre le développement industriel
- Le potentiel d'aggraver l'impact de la crise économique;
- L'exclusion des groupes syndicaux et de la société civile des négociations ;
- Le caractère clandestin de la manière dont les négociations se poursuivent.

(Pour le texte en entier, visitez le site : www.cosatu.org.za)

II

DECLARATIN DE SEATINI AU SOMMET DE LA COMESA SUR LES NEGOCIATIONS DE L'ACCORD DE PARTENARIAT ECONOMIQUE - 1^{ER} JUIN 2009

Le Marché Commun de l'Afrique Orientale et Australe (COMESA) a tenu son 13^{ème} Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement dans ville de vacance de Victoria Fall au Zimbabwe du 28 mai au 8 juin 2009 sous le thème : *Consolider l'intégration économique régionale à travers la valorisation, le commerce et la sécurité alimentaire*. Dans la foulée du Sommet, SEATINI, en guise de contribution au Sommet, a formulé une déclaration pour exprimer ses préoccupations et recommandations.

Préoccupations

- Les pays de la CAE (représentés par leurs responsables officiels) ont confirmé leur décision d'abriter la signature de l'APE et comptent tenir des discussions sur les dates de la cérémonie alors que les questions en suspens et litigieuses dans les APE intérimaires ne sont abordées et résolues.
- Les questions controversées découlant des APE intérimaires portent notamment sur des engagements lourds concernant la réduction des tarifs, le gel des droits d'exportation, une source de revenu pour les pays de la CAE, la clause de statu quo qui interdit l'augmentation des droits d'importation sur les produits européens au-delà des taux en vigueur, la libéralisation de presque tout le commerce, les sauvegardes bilatérales pour la protection des industries naissantes. Toutes ces questions font toujours l'objet des négociations. Nous adoptons le principe de précaution et nous réitérons que rien n'est convenu jusqu'à ce que tout est convenu.
- La CE insiste que la première priorité doit être la signature de l'APE intérimaire. L'intérêt principal de l'UE est l'accès au marché qu'elle peut réaliser grâce aux APE intérimaires. Cela limite l'envergure de l'examen des questions réelles qui sont dans l'intérêt des pays de la CAE et doivent être abordées avant la signature. Les pays de la CAE doivent résister à la pression de signer à la hâte l'APE intérimaire car il est évident qu'ils vont hypothéquer les biens nationaux et publics au profit de la CE.

Recommandations

- Il faudra placer un moratoire sur les négociations APE jusqu'à ce que les pays de la CAE mettent en place des mécanismes institutionnels pour aborder la libéralisation du commerce tel que recommandé par l'Union Africaine, la CNUCED et la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique entre autres.
- Les pays de la CAE doivent se focaliser sur le développement de leur marché régional et sur les mesures qui ont été déjà prises en consolidant les gains de la ZLE de la COMESA, de l'Union Douanière et les efforts destinés à la création d'une seule ZLE avec la CAE et la SADC.
- Compte tenu de la flambée du prix de l'énergie et des aliments, la crise climatique et la récession mondiale déclenchée par la crise financière, les pays de la CAE **DOIVENT revenir sur les engagements pris dans le cadre des politiques du FMI/Banque mondiale et du PAS, de l'Organisation Mondiale du Commerce et les dits Accords de Partenariat Economique. Cela permettra aux pays de mettre en œuvre des politiques nationales favorables qui sont en tandem avec leurs priorités de développement.**

(Pour le texte complet, visitez site: www.seatini.org)

III

DECLARATION DE LA SOCIETE CIVILE LORS DE LA REUNION ANNUELLE DE LA BANQUE AFRICAINE POUR LE DEVELOPPEMENT, DAKAR MAI, 2009

Nous, représentants de plusieurs organisations de la société civile africaine et de ceux de leurs partenaires du Nord, sommes réunis à Dakar du 10 au 12 mai 2009, à l'occasion des 44èmes Assemblées Annuelles de la Banque africaine de développement (BAD). Au cours de cette rencontre, nous avons passé en revue l'intervention de la BAD dans plusieurs pays, son rôle dans la mobilisation des ressources pour le développement du continent. Nous avons analysé la crise internationale multiforme qui frappe durement l'Afrique et le rôle de la BAD dans l'atténuation des effets de cette crise. Nous avons également examiné les relations de la Banque avec la société civile africaine, avec les institutions africaines et les institutions financières internationales, à savoir la Banque mondiale et le FMI.

Nos analyses et discussions approfondies nous ont amené à constater que la BAD s'est écartée de sa mission originelle d'institution dévouée à la promotion du bien-être des populations africaines et de développement du continent. A nos yeux, la BAD semble s'être transformée en clone des institutions financières multilatérales. Ses critères de sélection des projets donnent la priorité à la rentabilité financière au lieu de mettre en avant la satisfaction des besoins fondamentaux des populations africaines. Elle s'est convertie aux thèses néolibérales et a préconisé des politiques inspirées du fondamentalisme du marché. Elle a contribué à promouvoir des politiques de libéralisation et de privatisation qui ont été parmi les facteurs d'aggravation de la crise économique et sociale du continent. Elle n'a pris aucune initiative autonome notable dans la résolution de la crise de la dette africaine, se contentant de reprendre à son compte celles proposées par la Banque mondiale et le FMI.

Malgré le discrédit qui frappe le système néolibéral, comme l'illustre la profonde crise financière internationale en cours, la BAD continue de préconiser des politiques aujourd'hui rejetées dans de nombreuses régions du monde, y compris dans les pays développés. Nous sommes d'avis que la Banque a une lecture incorrecte de la crise financière et de ses conséquences pour l'Afrique

Le processus de déviation de la BAD par rapport à sa mission originelle est sans doute lié à l'entrée des pays non africains dans le capital de l'institution. Ces derniers ont une influence sans commune mesure avec leur part du capital. En fait, ils disposent d'un véritable veto sur les orientations et les politiques de la BAD.

En dépit des proclamations de bonnes intentions, la BAD n'a pas de véritable politique de dialogue avec la société civile, préférant se cantonner dans des politiques opaques pour éviter toute critique de la part des citoyennes et citoyens africains.

A la lumière de ces constatations, nous, participants au Forum de Dakar, soulignons qu'un changement radical est nécessaire pour faire retrouver à la BAD sa mission originelle. Dans cette perspective, elle doit cesser de copier la Banque mondiale et le FMI. Elle doit garder son autonomie vis à vis de ces institutions, tant sur le plan de la réflexion que sur celui de l'élaboration des politiques économiques.

Dans le même ordre d'idées, elle doit rompre d'avec les politiques actuelles dont la faillite est avérée et les conséquences désastreuses pour le continent africain

Pour cela, elle doit faire une analyse lucide et courageuse des causes réelles de la faillite du système néolibéral et contribuer à une remise en cause de ce système sur le continent africain

Elle doit contribuer à encourager des politiques de souveraineté alimentaire et à soutenir l'agriculture familiale au lieu d'encourager l'investissement dans les agro carburants

En somme, la BAD doit s'engager dans la recherche d'un paradigme de développement autonome pour l'Afrique. De concert avec la CEA et la Commission de l'Union Africaine, elle doit contribuer à faire recouvrer par les pays africains leur souveraineté sur l'élaboration et la mise en œuvre de leurs politiques de développement

Elle doit promouvoir une pensée autonome sur le développement de l'Afrique en intégrant les apports des chercheurs et des mouvements sociaux africains. L'institutionnalisation de la participation de la société civile aux activités de la Banque pourrait contribuer au changement souhaité.

La Banque est une institution publique africaine utilisant l'argent des contribuables africains. Par conséquent, elle a obligation de rendre compte aux peuples africains. Nous, participants du Forum, réclavons toute notre place dans le dispositif de la BAD en termes d'identification des projets, de suivi et de contrôle

Nous exigeons :

- La mise en place d'une politique réelle de diffusion de l'information
- La réactivation du dispositif indépendant d'évaluation des questions environnementales
- La prise en compte des besoins de financement à long terme des pays africains dans une optique de développement durable

Oui à une Banque au service du développement et du bien-être des peuples africains !

Non à une Banque clone de la Banque mondiale et du FMI !

Chronique-Afrique

BOTSWANA

Botswana reçoit un prêt record de 1,5 milliards de dollars

(Londres, Financial Times, 4 juin) La Banque africaine de développement a annoncé le 3 juin un prêt record de 1,5 milliards de dollars (1,06 milliards d'euros, 910 millions de livres sterling) au Botswana dans un arrangement qui, à son avis, reflète l'impact de la crise financière mondiale et du ralentissement économique en Afrique.

Le Botswana, l'une des économies les mieux gérées en Afrique, a été dévasté par la baisse des cours des diamants, son principal produit d'exportation.

Après plusieurs années de budget excédentaire, le pays a connu un déficit budgétaire qui équivaut à 13,5% du produit intérieur brut au cours de l'exercice financier en cours. « Le cas du Botswana démontre l'impact de la crise financière sur les économies les mieux gérées en Afrique », a dit Donald Kabenka, président de la BAD.

« La crise qui touche les pays africains par des voies diverses fait monter la demande d'assistance auprès des institutions financières internationales. « Je suis ravi que la banque ait pu réagir vite et avec flexibilité dans ce cas unique ».

Bien que la situation du Botswana soit un cas extrême, la baisse récente des cours des produits de base et la baisse potentielle de revenu provenant de l'aide économique et du versement de fonds par les travailleurs émigrés ont laissé un certain nombre des économies en développement vulnérables aux problèmes de compte courant. Ceci constitue le premier emprunt contracté par le Botswana auprès de la BAD en 17 ans.

Auparavant, le Botswana avait à plusieurs reprises contribué à la reconstitution du Fonds Africain de

Développement, le guichet de prêt concessionnel du Groupe de la Banque.

EGYPTE

Le déclin du tourisme s'ajoute aux malheurs de l'Egypte

(Le Caire, Arab Finance, 19 mai) Une baisse des activités dans le domaine touristique aggrave les malheurs économiques de l'Egypte et affecte ceux qui dépendent de l'industrie pour leur moyen de subsistance. Environ 20% des recettes en devises étrangères de l'Egypte proviennent de l'industrie touristique. En 2008, presque treize millions de touristes étrangers se sont rendus en Egypte où ils ont visité les sites pharaoniques et islamiques le long du Nil. Mais, actuellement, la baisse des recettes frappe durement le pays. Le tourisme ensemble avec le Canal de Suez et le versement de fonds par les travailleurs émigrés d'Egypte constitue la principale source de recettes en devises étrangères. Les quelques touristes qui viennent donnent du travail à certains guides, mais selon les économistes, une baisse de 18% du nombre des étrangers qui se rendent en Egypte cette année 2009 a engendré des plaintes parmi les gestionnaires des hôtels, les tour-opérateurs et même les propriétaires de magasins.

12,6% de la population active travaillent directement et indirectement dans l'industrie du voyage et pour chaque 100\$ généré en Egypte, la part de l'industrie du voyage ou du tourisme est de 19,30\$.

GHANA

Le Ghana admet les effets de la crise sur son économie

(Accra, IPS, 9 juin) Les déclarations officielles au début de la crise financière mondiale selon lesquelles le Ghana est à l'abri de cette crise ont été infirmées. Le Ministre de la Planification économique, Kwabena

Dufuor, a admis au mois de mars que « on s'attend à ce que la tendance à la baisse des économies développées en 2009 ait un effet négatif sur les exportations du pays, et par conséquent sur la balance commerciale externe. La faible demande des produits d'exportation et les cours en baisse impliquent moins de recettes d'exportation.

On s'attend aussi à un manque à gagner au niveau des transferts de fonds, du ralentissement du soutien accordé par les bailleurs de fonds et de l'entrée de capitaux privés en raison de la récession.

Au mois de mai, le gouverneur de la Banque centrale, Paul Acquah, a dit aux journalistes que la recherche menée par la banque montre que les transferts internes aux organisations non-gouvernementales, ambassades et prestataires de services, et aux particuliers par le biais des banques au cours du premier trimestre de 2009 s'élève à 1,98 milliards de dollars, soit une baisse de 7,3% par rapport à la même période en 2008. Sampson Akligoh, analyste économique auprès de *Databank Asset Management Services* à Accra a dit à IPS que la crise mondiale du crédit a eu des effets directs et indirects sur l'économie ghanéenne, y compris « le resserrement du crédit interbancaire, car la plupart des grandes banques n'accordent plus de crédit », a-t-il ajouté.

NIGERIA

Le Nigeria et le Bénin abordent la crise financière mondiale

(Lagos, Daily Independent, 10 juin) Le Nigeria et la République du Bénin ont ordonné à leur commission nationale conjointe d'élaborer des stratégies pour atténuer l'effet de la crise économique mondiale sur les fortunes du commerce bilatéral des deux pays. Cette directive a été émise au cours des entretiens bilatéraux qui se sont déroulés mardi dernier entre le président Umaru Yar'Adua et son homologue béninois, Boni Yayi, au Palais présidentiel, à Abuja.

Après une réunion à huis clos entre les deux leaders, Yar'Adua a dit, lors d'une conférence de presse conjointe, que l'impact de la crise mondiale était le seul point inscrit à l'ordre du jour des pourparlers entre lui et la délégation béninoise.

La Banque africaine de développement essaie de tripler son capital

(Londres, Financial Times, 12 mai 2009) La Banque africaine de développement cherche à tripler son capital pour faire face à la demande croissante de prêts d'urgence formulée par les États africains et le secteur

des affaires touchés par les recettes d'exportation en baisse et la réduction sensible de l'investissement étranger et des transferts de fonds.

Donald Kaberuka, président de la BAD, soumettra les plans à l'assemblée générale annuelle de la banque qui se tiendra à Dakar cette semaine pour mettre à l'épreuve les engagements des pays développés vis-à-vis le financement d'un programme économique de sauvetage pour l'Afrique.

Lors du sommet qui s'est tenu à Londres le mois passé, le Groupe des vingt nations industrialisées a convenu d'un montant de 50 milliards de dollars (33,1 milliards d'euros) d'aide, en plus des engagements actuels en vue d'atténuer l'impact de la crise mondiale à travers l'augmentation des prêts accordés par les institutions financières internationales, y compris la Banque mondiale, le FMI et la BAD. Le niveau de la croissance économique à travers le continent baissera à 2,8 pour cent cette année, soit moins de la moitié du taux prévu avant le déclenchement de la crise mondiale, a dit la BAD dans son rapport sur les perspectives économiques pour l'Afrique publié avec l'Organisation de la Coopération et du Développement Économiques. Dans une interview accordée à Financial Times, M. Kaberuka a dit que les États africains, dont les performances sont meilleures, ne peuvent plus soutenir la concurrence au niveau des marchés internationaux des capitaux dans les circonstances actuelles.

La BAD est donc appelé à jouer un rôle plus important en maintenant le rythme du moteur de croissance, a-t-il dit. La BAD est en passe de créer un Fonds de disponibilités de trésorerie d'urgence d'un montant de 1,5 milliards de dollars pour résoudre le problème des écarts de financement à court terme. A la fin de l'année elle doit aussi réapprovisionner sa branche consacrée aux prêts concessionnels, à savoir le Fonds Africain de Développement. « Puisqu'on nous demande de faire plus dans le secteur privé ainsi qu'au niveau des prêts garantis par l'État, nous avons besoin d'une base financière plus solide. Mais il y a aussi des pays qui commencent à avoir accès aux marchés de capitaux. Actuellement, ils se tournent vers nous. Nous sommes en mesure de mobiliser des fonds sur le marchés de capitaux pour financer les prêts », a-t-il ajouté.

Concernant les chiffres publiés pour l'année 2008, la banque, qui doit son classement de triple-A à son assiette financière importante et à son histoire de prêt par la prudence, dispose d'un capital total de 3,6 milliards de dollars. Pour augmenter cette financière les

actionnaires et bailleurs de fonds étrangers doivent apporter beaucoup plus de fonds.

Les propositions qui, selon M. Kaberuka, doivent être à la hauteur des engagements faits vis-à-vis de la Banque Asiatique de Développement, susciteront

probablement un débat vif parmi les États membres africains et les bailleurs de fonds étrangers en ce qui concerne les modalités de répartition des fonds et les conditions à remplir.

Nouvelles en bref à travers le monde

GENEVE

Nécessité « d'un pacte mondial sur l'emploi » suite à la hausse des pertes d'emploi (SUNS, 2 janvier). La 98^e Conférence tripartite de l'Organisation internationale du travail se tiendra du 3 au 19 juin alors que les dernières estimations du marché du travail de l'OIT montrent un accroissement du nombre des chômeurs, des travailleurs pauvres et de ceux dont l'emploi est vulnérable.

La conférence doit examiner « un pacte mondial d'urgence sur l'emploi » dont l'objectif est de promouvoir une réponse coordonnée de politique à la crise mondiale de l'emploi. « Nous assistons à une augmentation sans précédent du chômage et du nombre de travailleurs qui risquent de devenir pauvres à travers le monde cette année », a dit le Directeur-Général de l'OIT, Juan Somavia.

Quelques 4.000 représentants des gouvernements, des patronats et des organisations des travailleurs participeront à la conférence de l'OIT. L'ordre du jour de la conférence a été remanié à la dernière minute en vue de concentrer l'attention sur la crise mondiale de l'emploi. La conférence examinera une série de mesures et de politiques dans le but de promouvoir la création d'emploi et d'entreprises, et d'étendre aux personnes touchées la protection sociale et autres.

Dans sa dernière mise à jour des tendances mondiales du travail pour le mois de mai, publiée en prévision de la conférence, l'OIT a revu à la hausse ses estimations en matière de chômage à des niveaux allant de 210 millions à 239 millions de chômeurs dans le monde entier en 2009, ce qui correspond respectivement à un taux de chômage mondial de 6,5% et de 7,4%. Le rapport de l'OIT prévoit une hausse de 39 à 59 millions de chômeurs par rapport à 2007, comme l'écart le plus probable.

LONDRES

Les mauvaises récoltes gardent le thé en ébullition

(Financial Times, 8 juin) Les prix du thé ont atteint un niveau sans précédent, une augmentation de presque

35% au cours des 12 derniers mois à la suite de l'impact des sécheresses simultanées dans les principaux pays exportateurs. Des baisses sensibles de la production en Inde, au Kenya et au Sri Lanka ont été enregistrées au moment où la demande demeure robuste malgré l'impact de la crise économique, ce qui a aggravé le déficit de l'année dernière. « Les principaux pays producteurs du thé noir continuent à produire moins ... en raison des mauvaises conditions climatiques », a dit Sicily Kariuki, Directeur-général du Conseil chargé de la commercialisation du thé, régulateur de l'industrie.

MANAGUA

Le Nicaragua ne peut pas se permettre de réduire le taux de pauvreté

(IPS, 9 juin) La récession mondiale, la contraction économique interne et la perte de l'aide internationale vitale éloignent le Nicaragua, l'un des pays les plus pauvres des Amériques, des Objectifs de Développement du Millénaire (ODM).

Vers la fin de l'année 2008, le président de la Banque centrale, Atenor Rosales, a prévu une croissance de trois pour cent du PIB pour l'année 2009. En janvier, il a revu à la baisse les prévisions à entre un et deux pour cent. La Fondation intergouvernementale du Nicaragua pour le Développement économique et social (FUNIDES) a prédit au mois de mars que le PIB baissera de 0,4 à 1,7 pour cent. Il a aussi estimé qu'entre 33.000 et 64.000 de gens seront touchés par la pauvreté cette année.

Selon les Nations unies, dans ce pays de l'Amérique centrale qui compte 5,7 millions d'habitants, 47% des populations vivent de moins de deux dollars par jour. L'économie du Nicaragua repose sur l'agriculture et l'élevage, et ses principales sources de revenu sont l'exportation de céréales, de viande et de produits de viande, l'industrie du textile, le tourisme et le transfert de salaires des travailleurs émigrés.

NEW DELHI

La voiture la moins chère de l'Inde dépend des subventions gouvernementales

(IPS, 5 juin) Tata Motors de l'Inde, fabricants de « la voiture la moins chère jamais fabriquée » disent qu'ils ont reçu plus d'un million de commandes pour le premier lot de voitures qui sortira de son usine dans quelques mois.

Mais un document interne divulgué aux médias rapporte que le gouvernement de Gujarat accorde à Tata Motors une subvention importante de six milliards de dollars pour avoir implanter son usine dans l'État occidental de l'Inde. La société appartient au Groupe Tata, un empire industriel qui a des intérêts dans les secteurs de l'acier, hôtelier, des produits chimiques, du logiciel, des télécommunications, de l'énergie et de divers produits de consommation, et doté d'un chiffre d'affaires annuel de plus de 60 milliards de dollars.

La Nano est une voiture dont le moteur est installé à l'arrière, qui prend quatre personnes et vise essentiellement le marché indien. Selon les fabricants la voiture, dont le prix varie entre 2.500 dollars et 3.500 dollars, fournit un moyen de transport abordable, avec peu d'encombrement en carbone.

Les militants écologistes et les citoyens inquiets ont argué que cela reviendrait à soutenir les sections relativement privilégiées du deuxième pays le plus peuplé de la planète et irait à l'encontre des principes d'équité dans la démocratie la plus importante du monde. Avec un revenu de mille dollars par tête d'habitant, une bicyclette est même aujourd'hui un trésor pour les pauvres, alors que les Indiens de classe moyenne aspirent à un scooter ou une moto à deux roues. Bien que l'essence n'est pas directement subventionnée, les propriétaires de voitures (notamment les classes moyennes et la haute société) paient très peu ou presque rien pour le stationnement,

l'impôt routier ou pour l'assainissement de l'environnement – en d'autres termes, leurs moyens de transport sont indirectement subventionnés.

WASHINGTON

Un enfant sur cinq enfants américains sombre dans la pauvreté

(IPS, 3 juin) La qualité de vie des enfants américains va baisser d'ici à l'an 2010 à la suite des impacts de la crise financière, affirme un nouveau rapport publié mercredi dernier par la Fondation pour le Développement de l'Enfant (FDE). Selon le rapport, les progrès réalisés au niveau de la qualité de vie des enfants américains fluctuent depuis 2002, et ont commencé à baisser en 2008 à la suite de la récession.

L'indice du bien-être de l'enfant (IBE) est une mesure annuelle des tendances, fondée sur les preuves temporelles de la qualité de vie des enfants américains à partir de la naissance jusqu'à l'âge de 18 ans, effectuée par la Fondation de l'Université de Duke au nom du Projet de l'Indice sur le Développement de l'Enfant et le Bien-être de la Jeunesse. L'indice suit de près les changements intervenus par rapport aux valeurs de l'année de référence 1975.

Cette année, le Projet a publié un Rapport Spécial d'Orientation qui offre les estimations de l'impact que la récession peut avoir sur le bien-être des enfants d'ici à l'an 2010, sur la base de l'analyse faite des récessions antérieures. « L'Amérique fait vraiment un mauvais travail par rapport à d'autres pays », a dit Reihan Salam, membre de la Nouvelle Fondation de l'Amérique, se référant au bien-être des enfants américains. Le pourcentage des enfants qui vivent dans la pauvreté devrait atteindre son maximum de 21 pour cent, et plus de huit millions d'enfants, soit 27%, auraient en 2010 au moins un parent qui travaille à plein temps toute l'année.

Tableau d'annonces

ONZIEME RÉUNION DE STRATÉGIE DE L'INITIATIVE AFRICAINE SUR L'EXPLOITATION MINIERE, L'ENVIRONNEMENT ET LA SOCIÉTÉ (AIMES), 24-26 JUIN, NAIROBI, KENYA. La réunion analysera l'évolution de la situation dans le secteur minier, telle que les initiatives actuelles en matière de politique dans le secteur minier, les effets de la crise mondiale et ses enjeux pour le développement en Afrique.

CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR LA CRISE FINANCIERE, 24-26 JUIN, NEW YORK. Les Nations unies organisent un séminaire de trois jours à l'intention des leaders du monde à son siège en vue d'évaluer crise économique mondiale la plus grave depuis la Grande Dépression. Le séminaire vise à identifier des réponses d'urgence à long terme pour atténuer l'impact de la crise, notamment sur les populations vulnérables, et lancer le dialogue nécessaire sur la transformation de la physionomie des institutions financière internationales, en tenant compte des besoins et préoccupations des États membres.

SOMMET DE L'UNION AFRICAINE, 24 JUIN-3 JUILLET, SIRTE, LIBYE. Le thème de la 13^e session ordinaire du Sommet des Chefs d'État et de Gouvernement de l'Union africaine est : « Investir dans l'agriculture pour assurer la croissance économique et la sécurité alimentaire »

SOMMET DES G8, 8-10 JUILLET, LA MADALENA, ITALE. L'ordre du jour principal à examiner lors du sommet comprend le dialogue avec les pays émergents, la réalisation des Objectifs du Développement du Millénaire, les négociations sur le changement du climat et le développement de l'Afrique sur quatre principales questions (la sécurité alimentaire, la santé du monde, l'eau et l'éducation).

12^e RÉUNION ANNUELLE DU RÉSEAU D'AFRIQUE SUR LE COMMERCE, 28-31 JUILLET, ACCRA, GHANA. Le Réseau d'Afrique sur le Commerce (ATN) abritera une réunion à l'échelle continentale de la société civile sur le thème « L'Afrique et les Crises économiques mondiales ». La réunion vise à partager l'analyse et à renforcer la capacité des membres de l'ATN et des organisations de la société civile africaine fraternelles qui interviennent dans les domaines des finances, du commerce et du développement économique en Afrique sur les crises convergentes de l'économie mondiale qui ne cessent de s'intensifier et leurs enjeux pour l'Afrique.

ATELIER DE L'UNION AFRICAINE SUR LES APE ORGANISÉ POUR LES DÉPUTÉS ET LA SOCIÉTÉ CIVILE, 29-30 JUILLET, ADDIS ABÉBA.

Réalisé par l'Unité d'Economie Politique, Third World Network-Africa. TWN-Africa est coordinateur du Réseau d'Afrique sur le Commerce. Pour d'amples informations, veuillez contacter TWN-Africa, Box AN 19452, Accra, GHANA. Tel. 233 21 511189/503669. E-mail : twnafrica@ghana.com; site web : www.twnafrica.org